

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 21/02/2022

Président : M. MAGGI

Présents : Mme POLICON
MM. FOPPIANI - TAVENOT

La Commission :

Rappelle aux clubs les directives du COMEX de la FFF du 20/08/2021 relative au PASS-SANITAIRE «LA PRESENTATION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES JOUEURS OU ENCADRANTS D'UNE EQUIPE»,

Si une équipe se présente sans PASS SANITAIRE ou avec un nombre insuffisant, l'équipe adverse doit refuser de disputer la rencontre.

Si elle accepte de la disputer, aucune réserve ou réclamation ne sera acceptée.

TOURNOIS

Catégorie : U10

Club : SUCY FC

Date : 11/06/2022

Adresse : Parc des Sports de Sucy 42 Route de la Queue en Brie 94370 Sucy en Brie

La commission prend connaissance de la demande d'homologation du tournoi du 11 juin 2022

La commission donne son accord sous réserve qu'il n'y ait pas de match officiel ce jour-là. En effet, les challenges, tournois etc.... organisés par les clubs affiliés ne peuvent être autorisés qu'à la condition de ne pas perturber le déroulement des épreuves officielles. (Art 25.5 du R.S.G du District du Val de Marne)

Catégorie : U11

Club : SUCY FC

Date : 11/06/2022

Adresse : Parc des Sports de Sucy 42 Route de la Queue en Brie 94370 Sucy en Brie

La commission prend connaissance de la demande d'homologation du tournoi du 11 juin 2022

La commission donne son accord sous réserve qu'il n'y ait pas de match officiel ce jour-là. En effet, les challenges, tournois etc.... organisés par les clubs affiliés ne peuvent être autorisés qu'à la condition de ne pas perturber le déroulement des épreuves officielles. (Art 25.5 du R.S.G du District du Val de Marne).